



Déclaration liminaire de la Formation Spécialisée du CSAL du 20 juin 2023

Madame La Présidente,

Nous sommes réunis ce matin pour notre deuxième Formation Spécialisée du CSAL qui va nous permettre d'aborder un grand nombre de sujets des conditions de travail auxquels nos collègues sont particulièrement sensibles, surtout en cette période de grandes difficultés dans les services.

L'air du temps est à la maltraitance de l'esprit démocratique par l'exécutif. Il est dommage que l'administration souffle, elle aussi, un vent aussi mauvais dans ce qu'elle appelle le « *dialogue social* ». Le gouvernement de façon autoritaire, malgré les nombreuses mobilisations et le rejet de la majorité de la population et d'une majorité de parlementaire, décide d'imposer à toutes les travailleuses et travailleurs 2 ans de travail de plus avec une pension diminuée. De nombreux

agents à la DGFIP poussent déjà le curseur à 64 ans et même jusqu'à 67 ans ; c'est pour bénéficier de la surcote pour avoir une pension un peu améliorée pour les carrières incomplètes et surtout, pour une majorité de femmes, pour compenser d'une part une carrière souvent hachée du fait du temps partiel et d'autre part une faible évolution catégorielle parce que les enfants, les aléas de la vie, ça ne libère pas du temps choisi pour soi.

Contre-réforme des retraites, casse des droits et garanties des agent.es, autoritarisme politique et administratif, rien ne découragera les élu.es CGT que nous sommes. Au contraire, cela nous renforce dans nos convictions de lutte, face à la politique de régression sociale du Président des riches, de ses ministres et députés, de notre administration, face aux conséquences de la loi dite de transformation de la fonction publique et la mise à bas des CHSCT, et dans notre volonté de gagner de nouveaux droits pour les agent.es de la DGFIP.

Que dire de la campagne déclarative, alors que les années précédentes étaient particulièrement difficiles, les services sont, cette année, dans une situation catastrophique avec GMBI, GESTODL, avec la participation à la plateforme

téléphonique nationale et locale, les e-contact, le retard de publication aux fichiers immobiliers, les saisis de déclarations à marche forcée (avec des vacataires !) et des usagers toujours plus perdus, également plus nombreux au téléphone et à nos accueils ou encore agressifs envers nos collègues. Que pensent les acteurs de prévention autres que les OS face à cette situation ? Que pensez-vous Madame la Présidente des conditions de travail de vos agents qui se dégradent de plus en plus, années après années ? Que dire de cette campagne qui a épuisé physiquement et psychologiquement vos agents d'un grand nombre de services ? Que dire d'une campagne qui durait avant 1 mois et demi et qui désormais grâce à GMBI s'étale depuis mars et qui va encore solliciter beaucoup d'agent encore longtemps avec les relances. L'application GMBI est un fiasco, pourtant depuis 2 ans, les organisations syndicales et les agents n'ont de cesse d'alerter la Direction Générale sur les problèmes prévisibles liés à sa mise en place. Mais non ! La DG sait mieux que quiconque ce qui est bon pour les agents. Elle n'a besoin d'aucun avis des agents, pourtant techniciens des missions au quotidien, pour anticiper les conséquences des réformes. C'est une vraie catastrophe dans les services tant

d'un point de vue métier que d'un point de vue humain. Nous n'arrivons plus à faire notre métier et une fois de plus nous vous alertons. Étant ici notre interlocutrice locale, qu'avez-vous fait remonter auprès de la DG suite à nos interpellations en instance et aux remarques du terrain que nos collègues nous demandent de formuler ?

Nous vous le disons une fois de plus, les applications ne fonctionnent pas, elles ne sont pas abouties. Sachez qu'aujourd'hui pour le SDIF et les SIP, il s'agit de surcharge de travail, tant en termes d'e.contact, que dans les accueils physique et téléphonique pour nos services. Nous pourrions vous lister une fois de plus toutes les incohérences et les conséquences plus que prévisibles sur les choix qui sont faits d'avancer au mépris de nos alertes : SURF, EVALOC, E-Contacts... Toute la sphère fiscale est impactée par les décisions qui sont prises sans considération des avis et des mises en garde des agents dont c'est le métier. Quel est le but ? Le remplacement de LASCOT par Surf a mis à l'arrêt depuis 6 mois la gestion des permis de construire, Quelles seront les réactions des collectivités locales quand elles en verront les effets ?

Que ressentent nos collègues qui sont exposés à la propagande de Bercy qui indique sur les emballages de boulangerie et autres panneaux publicitaires, comme à la DDFIP du Morbilhan, que tout est merveilleux à la DGFIP ?

Que ressentent les agents des Finances Publiques, en découvrant avec la « *marque DGFIP* » qu'il est possible de s'épanouir dans une administration « *plaçant l'humain et le sens du service public au cœur de ses préoccupations* » et « *offrant des perspectives de carrières et des rémunérations attractives* »?

Salaires bloqués, tassement des grilles indiciaires, inflation, mobilité contrainte ou forcée, dysfonctionnements applicatifs, sous effectif, management délétère comme nous l'avons déjà évoqué lors de précédentes instances en faisant référence au Guide du changement des AGFIP où la courbe du deuil face à la casse des services est considérée comme un outil dynamique, où il est question d'agents « *déchirés* », « *d'agents irréductibles* » pour lesquels « *il ne faut pas perdre de temps à tenter de les convaincre* », par l'absurdité d'un néo-taylorisme et d'une organisation du travail complexifiant les attributions en même temps qu'elle dégage une logique de

traitement monotâche en découpant les missions, prophétie auto – réalisatrice du numérique au détriment des valeurs du service public et du sens du travail... N'oubliez pas les ravages que ces techniques de management ont causé à France Télécom – Orange il y a quelques années et qui demeurent encore. A la DGFIP vous reproduisez le même schéma...

De plus, lors des négociations sur les salaires du 12 juin 2023, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques a donc annoncé une augmentation de la valeur du point d'indice limitée à 1,5 % alors que l'inflation est aujourd'hui de 5,1 % ! Belle reconnaissance de l'engagement de tous les fonctionnaires.

Alors que la perte de pouvoir d'achat depuis juin 2010 marquant le début de la longue période de gel s'élève désormais à plus de 16%, cette mesure de 1,5 % applicable au 1er juillet 2023 est donc largement insuffisante.

Les 5 points uniformes accordés à tout les agent.es à la date tardive du 1er janvier 2024 représentent moins de 25 euros brut, ne sont pas de nature à répondre aux revendications salariales et aux pertes intervenues.

Pire encore, le ministre propose de recourir à l'octroi d'une prime dite de « *pouvoir d'achat* ». Celle-ci serait d'une part, dégressive de 800 à 300 euros brut et, d'autre part, ne concernerait qu'une partie des salarié.es. Cette prime ne sera pas prise en compte pour la retraite. De plus, celle-ci ne semble pas être reconductible.

Ce manque de considération pour les personnels de la Fonction publique, fonctionnaires et agents non titulaires, est parfaitement scandaleux et constitue aussi un manque de considération pour les usager·es des missions publiques.

Les mesures d'accompagnement qui ont été annoncées, par leur caractère parcellaire, ne règlent pas plus le contentieux salarial : reconduction de la garantie individuelle de pouvoir d'achat, revalorisation des frais de mission, meilleure prise en charge des abonnements aux transports collectifs, revalorisation du barème de monétisation des comptes épargne temps.

Cela étant dit, en procédant à une deuxième augmentation du point d'indice en l'espace d'un an, le gouvernement reconnaît de fait qu'il s'agit du seul moyen de faire face efficacement à l'inflation. En effet, à force de stagner nos grilles n'offrent plus

que des rémunérations au smic (1 747,20 euros brut au 1^{er} mai 2023) comme sur les 8 premiers échelons du grade d'agent administratif des finances publiques de 1ere classe ou les 2 premiers de contrôleurs. Depuis longtemps nos organisations syndicales dénoncent le tassement des grilles, le gel du point d'indice... Bref des rémunérations insuffisantes et des conditions de travail dégradées qui ne permettent pas à notre administration d'être attractive.

La CGT continuera, dans l'unité la plus large possible, de porter les revendications des personnels pour gagner des augmentations de salaire de haut niveau.